



Membre de



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Association loi 1901 pour la vigilance environnementale créée en 1988, agréée et représentative au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article 40 de la loi du 16 juillet 1976 relative à la protection de la nature, pour le département de l'Aude

COMMUNIQUE DE PRESSE CONCERNANT LE RASSEMBLEMENT EN SOUTIEN A L'OFB le 31 janvier à 18h à Carcassonne



Les locaux de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) de l'Aude, à Trèbes, ont subi une nouvelle attaque nocturne le 22 janvier dernier. Le portail a été enflammé avec des pneus et un muret a été tagué. L'année dernière à la même époque une attaque similaire avait eu lieu au

même endroit. Le personnel de l'OFB, agence de l'Etat, se voit abandonné par sa tutelle qui échoue à le protéger et à préserver son outil de travail.

Cette attaque inqualifiable s'ajoute à celle de l'OFB à Brest (mars 2023), de l'OFB d'Auch (2024, 2025), au sabotage d'un véhicule d'un agent de l'OFB du Tarn-et-Garonne. L'OFB comptabilise au niveau national un nombre très impressionnant de cas d'intimidations, d'agressions ou de sabotages, qui croît sans cesse, au même rythme que les déclarations hostiles ou ambiguës de parlementaires, de ministres ou de responsables agricoles.

Ces actions sont en général nocturnes, clandestines et impunies. Elles accompagnent souvent des manifestations organisées par certaines sections particulièrement agressives au sein du syndicalisme agricole, dont les liens avec l'extrême droite ne sont un secret pour personne.

D'autres agences publiques, fer de lance de la transition écologique telles que l'ADEME et l'Agence Bio, sont également soumises aux pressions des forces les plus réactionnaires du pays, qui appellent à leur disparition.

Les organisations citoyennes qui appellent à ce rassemblement estiment qu'il est intolérable de s'en prendre à des agences de l'Etat et à des fonctionnaires indispensables à la protection de l'environnement. Elles demandent instamment aux autorités administratives et judiciaires de prendre rapidement les mesures permettant d'identifier les coupables de l'attaque de Trèbes et de prévenir toute répétition de ces actes.

Cet appel est lancé à l'initiative de l'association Eccla et du groupe Extinction Rebellion de l'Aude, avec l'appui de la Fédération des Droits de l'Homme à Carcassonne, de l'association Aude Nature, des entités Greenpeace Narbonne et Groupe national de sauvetage des arbres du Minervois.

Nous rappelons que la Charte de l'Environnement intégrée à la Constitution française en 2004 précise que "chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé" (article 1) et que "toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement" (article 2). Ces dispositions devraient s'imposer à tous.

